

l'acte général de la conférence de Berlin, une société destinée à procurer l'abolition de l'esclavage en Afrique et plus particulièrement dans l'Etat indépendant du Congo. — Cette société est exclusivement nationale ; néanmoins elle entretient des relations fraternelles avec les sociétés antiesclavagistes actuellement existantes ou qui pourront se fonder plus tard dans d'autres pays chrétiens et aussi avec les sociétés de missionnaires qui évangélisent l'Afrique. La souscription ouverte, en ce moment, par l'abolition de l'esclavage dans le haut Congo n'est destinée à aucune mission quelconque, soit belge, soit française, mais simplement à l'œuvre de l'abolition de l'esclavage et à concourir, dès lors, à l'entretien de la petite troupe et aux moyens nécessaires pour arriver à rendre impossibles la chasse et la vente des esclaves dans la région du Tanganika."

Durant son séjour, le cardinal a donné le voile à dix jeunes filles du noviciat des missions africaines, établit à Maëstricht, qui se destinent à l'apostolat des nègres.

Chose incroyable ! cet admirable effort en faveur des plus déshérités de l'humanité a trouvé des détracteurs. On n'a pas osé l'attaquer directement : c'eût été vraiment odieux. On a reproché au cardinal d'avoir accusé le mahométisme de favoriser ces barbaries. Le ministre de Turquie en Belgique s'est ainsi attiré une réponse aussi digne que péremptoire à laquelle il n'a pas osé répliquer. En France, c'est la *République française* qui a prétendu à la fois que l'Eglise catholique n'avait jamais condamné l'esclavage, et que le cardinal avait crié sus au mahométisme et parlé d'exterminer les musulmans sous couleur humanitaire. Ce vénérable prélat s'est donné la peine de montrer l'absurdité de ces deux allégations.

Mais il a dû être bien consolé en recevant un grand nombre de lettres d'évêques, le félicitant et le remerciant en leur nom et au nom de l'humanité de la courageuse campagne qu'il a entreprise en dépit de son âge et de ses infirmités. Chaque jour, de nouvelles lettres sont écrites par les membres de l'épiscopat français. Les journaux ont publié déjà celle de NN. SS. les archevêques de Reims, de Rouen, de Reims, de Bordeaux, de Tours, d'Auch, d'Alby, de Lyon, de Damas, coadjuteur d'Alger ; les évêques de Vannes, de Bayeux, de Limoges, de Coutances, de Saint-Claude, de Montauban, d'Autun, de Tarentaise, d'Evreux, de Clermont-Ferrand, de Versailles, de Langres, de Perpignan, d'Agen, de Châlons, de Fréjus, d'Ajaccio, d'Oran, de Rodez, de Pamiers, de Constantine, de Nantes, de Maurienne, de Grenoble, d'Angoulême, d'Orléans, de Marseille, de Séez, de Périgueux, de La Rochelle et d'Annecy.

En même temps, une société antiesclavagiste a été fondée à Paris. Le conseil est ainsi composé :

Président d'honneur : S. E. le cardinal Lavigerie ;

Président : M. Keller, député ;